2023 Rapport d'Activités

Communauté de Communes DU PAYS GRENADOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR

2023 Rapport d'Activités

Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Jean-Luc LAFENÊTRE,
Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS SUR :
www.cc-paysgrenadois.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS

Directeur de la publication
Jean-Luc LAFENÊTRE

Rédaction
services communautaires

Conception, mise en page
service communication

Impression
Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos
Communauté de Communes du Pays Grenadois, CDG40, Mont-de-Marsan Agglo, Syndicat Adour Midouze, groupe Soléal-Bonduelle, ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans, château Le Vignau, Françoise Stijepovic

SOMMAIRE

6
UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

11
UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

13
UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

17
UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

19
UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

24
UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

26
UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

30
ANNEXES

2023 Rapport d'Activités

11
COMMUNES

8 063
HABITANTS
(POPULATION DGF 2023)

78
AGENTS

28
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

166,69 KM^2
DE SUPERFICIE

1
SITE NATUREL REMARQUABLE D'INTÉRÊT RÉGIONAL : LES SALIGUES DE L'ADOUR

395
ENTREPRISES
(source : Etat N°1081 B CFE DDFIP)

19 MAI : DÉLIBÉRATION DU JURY DE PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR L'OFFICE DE TOURISME

24 MARS :
POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

22 JUIN :
FORMATION DU PERSONNEL À L'UTILISATION D'EXTINCTEURS

4 JUILLET : PASSAGE DU TOUR DE FRANCE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS GRENADOIS

8 JUILLET : JOURNÉE SPORT EN FAMILLE ORGANISÉE À LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN (RÉSEAU PARENTALITÉ)

18 SEPTEMBRE :
CONFÉRENCE DE PRESSE POUR LE LANCEMENT OFFICIEL DE L'OPAH

27 OCTOBRE :
SOIRÉE PARENTALITÉ AVEC POUR THÈME : LE NUMÉRIQUE, PARLONS-EN EN FAMILLE !

19 DÉCEMBRE :
RÉUNION D'INFO AVEC LES CANDIDATS AU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

> UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

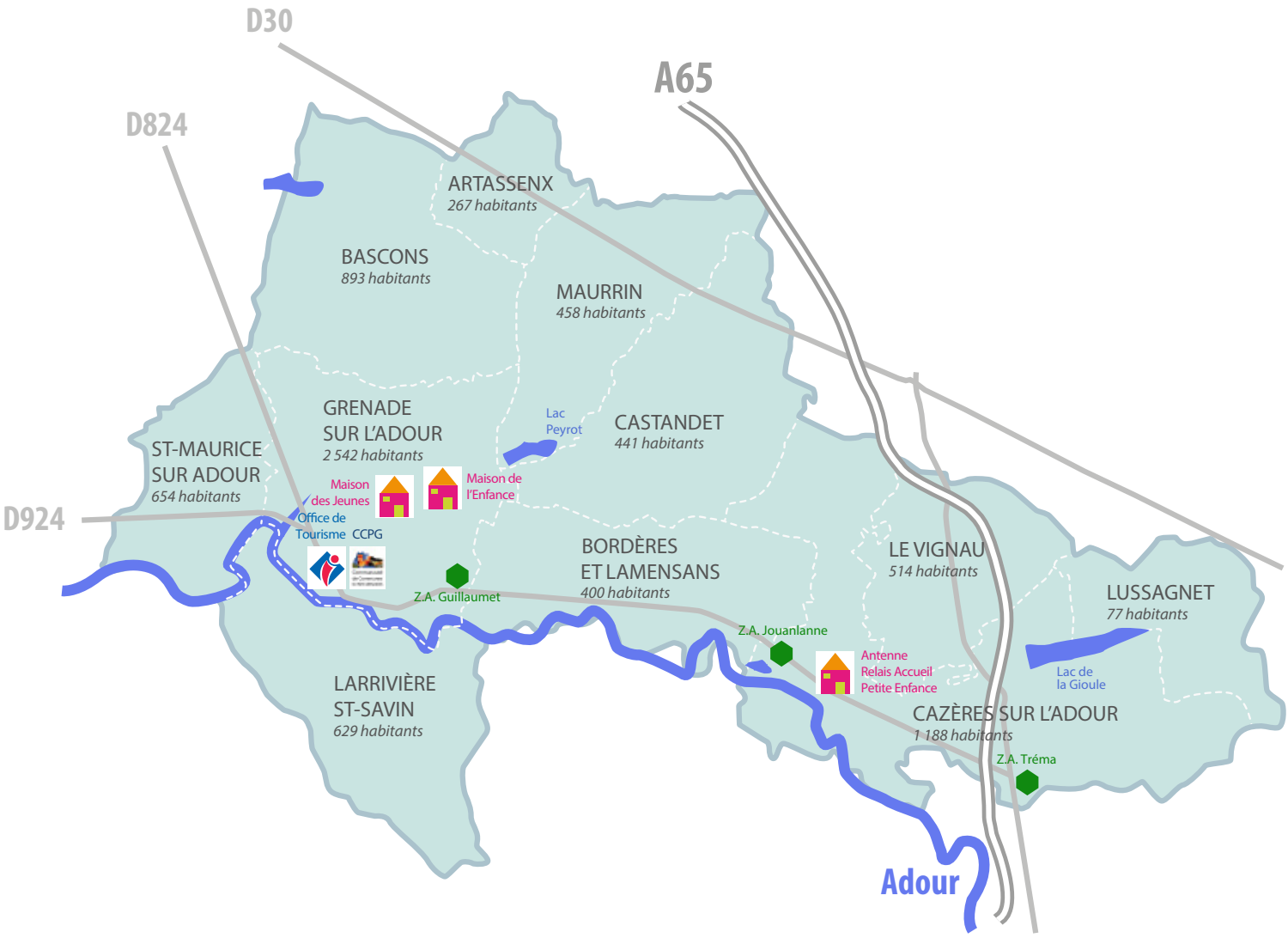

LES COMPÉTENCES DE L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

Son rôle majeur consiste à **développer des projets communs** à ses différentes communes et à **mutualiser un ensemble de services** auprès des usagers.

Les compétences exercées par la CCPG recouvrent bien des aspects tels que l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, le soutien à l'activité économique locale, et plus largement, l'essor du territoire.

Ces compétences ont été confiées à la CCPG soit par l'État soit par les communes, qui ont décidé ensemble de les lui transférer.

Les compétences gérées par la CCPG peuvent évoluer à tout moment en fonction du projet communautaire, des besoins du territoire et de la réglementation.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, opérations d'aménagement**
- **Développement économique et touristique**
- **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Collecte et traitement des déchets**
- **GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)**
- **Assainissement**
- **Eau**

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

Protection et mise en valeur de l'environnement

Politique du logement et du cadre de vie

Action sociale d'intérêt communautaire

Voirie

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Une intercommunalité peut également exercer des compétences facultatives dites « d'intérêt communautaire » et qui répondent à un besoin spécifique du territoire. La CCPG en exerce 11.

Système d'information géographique de numérisation du cadastre et des réseaux

Bornes de recharge électriques

Service d'aide aux demandeurs d'emploi

Aménagement numérique

Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Culture

Animaux errants

Atelier Multiservices Informatique

Ecole de musique

Actions de développement durable

Déchets de venaison

Espace France Services

Santé

En matière de compétences facultatives, plusieurs modifications ont été apportées aux statuts de la Communauté de Communes courant 2023.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

En septembre, la gestion d'un établissement d'accueil du jeune enfant a été inscrite dans le volet "Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse".

La Communauté de Communes devient également compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) de 0 à 3 ans.

ESPACE FRANCE SERVICES

Une douzième compétence facultative a été ajoutée aux statuts : participation à une convention France Services et définition des obligations de service public afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

SANTÉ

Puis une treizième, en décembre, en matière de santé : réhabilitation, entretien et gestion de l'immobilier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays Grenadois située 57 rue René Vielle à Grenade-sur-l'Adour, et actions visant à favoriser l'installation ou le maintien des professionnels de santé sur le territoire de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé).

L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil Communautaire est l'organe de décision de la CCPG.

Composé de 28 conseillers, il définit les grandes orientations qui seront mises en œuvre par les services, valide les différents budgets et détermine les actions prévues dans le projet de territoire.

Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées ensuite par le bureau communautaire puis en conseil.

5 commissions ont été constituées. Elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.

Une réunion de commission enfance-jeunesse organisée à la Maison de l'Enfance.

Concertation, réflexion, proposition → *Arbitrage des projets* → *Décision*

LES 5 COMMISSIONS INTERNES

> Finances, administration générale, ressources humaines et communication

> Développement économique et aménagement du territoire

> Enfance-jeunesse, action sociale et santé

> Culture et patrimoine

> Environnement et patrimoine communautaire

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

faisant office de Conférence des Maires

> 1 président

> 5 vice-présidents (en charge d'une commission interne)

> 5 autres membres

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

> 28 conseillers représentant les différentes communes du territoire

LES CHIFFRES CLÉS 2023

11 RÉUNIONS DE BUREAU COMMUNAUTAIRE
10 RÉUNIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
95 DÉLIBÉRATIONS

28 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire se compose ainsi :

> Le président : Jean-Luc Lafenêtre, maire de Maurrin.

> Les vice-présidents :

Jean-Michel Duclavé, maire de Castandet, 1er vice-président délégué aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et à la communication.

Jean-Pierre Bréthous, maire de Saint-Maurice sur Adour, 2e vice-président délégué au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Christophe Larrose, maire de Larrivière Saint-Savin, 3e vice-président délégué à l'enfance-jeunesse, à l'action sociale et à la santé.

Odile Lacouture, maire de Grenade sur l'Adour, 4e vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine.

Jean-Claude Lafite, maire de Lussagnet, 5e vice-président délégué à l'environnement et au patrimoine communautaire.

> Les autres membres du bureau :
Nicolas Raulin, maire de Bascons, suppléant de la commission finances et administration générale.

Philippe Ogé, maire de Bordères et Lamensans, suppléant de la commission développement économique et aménagement du territoire.

Jean-François Delepau, maire de Cazères sur l'Adour, suppléant de la commission enfance-jeunesse, action sociale et santé.

Evelyne Lalanne, maire d'Artassenx, suppléante de la commission culture et patrimoine.

Patrick Dauga, maire de Le Vignau, suppléant de la commission environnement et patrimoine communautaire.

LES AUTRES CONSEILLERS

- Bascons : Pascale Béziat, Maryline Discazeaux,
- Bordères et Lamensans : Lucie Leroy,
- Castandet : Huguette Brault,
- Cazères sur l'Adour : Christine Fumero, Valentin Poulit,
- Grenade sur l'Adour : David Biarnes, Eliane Hébraud, Didier Berges, Françoise Metzinger-Thomas, Jean-Philippe Pédehontaa, Fabienne Boueilh, Cyrille Consolo,
- Larrivière Saint-Savin : Jean-Emmanuel Dargelos,
- Maurrin : Michel Sansot,
- Saint-Maurice sur Adour : Thierry Clavé,
- Le Vignau : Cathy Perrin.

LES FINANCES

Le budget 2023 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, dont les grandes lignes ont été posées le 13 mars lors de la définition des orientations budgétaires, a été adopté à l'unanimité le 3 avril par les élus. Celui-ci s'élève à **26,8 millions d'euros**.

Ce budget est composé d'un **budget principal de 13,7 millions d'euros** et de **6 budgets annexes** (zones d'activités économiques du Tréma et de Guillaumet, photovoltaïque, office de tourisme, eau, assainissement) représentant **13,1 millions d'euros**.

Le **budget du CIAS** est quant à lui approvisionné à un peu plus d'**1 million d'euros**.

Parmi les **dépenses d'investissement** figurent :

- les **travaux GEMAPI** (renforcement de la digue de Pénich-Laburthe à Larrivière Saint-Savin),
- la **construction de l'école de musique intercommunale**,
- le **programme voirie**,
- les **fonds de concours** versés aux communes membres de l'intercommunalité,
- l'acquisition de matériels divers et les **travaux sur bâtiments** communautaires.

FISCALITÉ 2023

Les taux restent inchangés :

- 22,61% pour la **cotisation foncière des entreprises (CFE)**,
- 1,98% pour la **taxe sur le foncier bâti**,
- 1% pour la **taxe sur le foncier non-bâti**,
- 7,83% pour la **taxe d'habitation**.

COMMENT EST FINANCÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Tous services confondus, Communauté de Communes, Centre Intercommunal d'Action Sociale et Régie Eau et Assainissement, comptent **78 agents** répartis ainsi :

- services administratifs : 10,
- service eau et assainissement : 10,
- école de musique : 11,
- service enfance-jeunesse : 15,
- service technique : 3,
- service tourisme, culture : 3,
- CIAS : 26.

En matière de **mouvements de personnel**, on note le départ de 5 agents et l'arrivée de 4 autres au sein de la Communauté de Communes. Le CIAS comptabilise quant à lui 2 départs et 1 arrivée.

FORMATIONS

80 jours de formation ont été effectués au sein de la Communauté de Communes (34 agents concernés) et **61 jours** au niveau du CIAS (21 agents concernés).

Sur le **volet prévention**, plusieurs formations ont été organisées auprès des 78 agents de la collectivité :

- manipulation d'extincteurs : 24 agents,
- défibrillateur : 21 agents,
- exercices d'évacuation : 11 agents des services enfance-jeunesse,
- recyclage sauveteur secouriste du travail : 4 agents,
- formations spécifiques aux agents du service eau et assainissement : habilitation chlore, travail en milieux confiné, intervention à proximité des réseaux et habilitation électrique.

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme, toutes absences confondues, pour l'année 2023 est de :

- 5,01 % pour la Communauté de Communes *(4,36 % en 2022 ; 5,84 % en 2021)*,
- 9,51 % pour le CIAS *(9,43 % en 2022 ; 10,94 % en 2021)*.

TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est en place au sein de la collectivité depuis le 1er juin 2022, à hauteur d'un jour par semaine sur les périodes scolaires, soit 36 semaines. Le télétravail n'est pas autorisé sur les périodes de vacances car ce n'est pas une activité compatible avec la garde d'enfant.

Après une année d'expérimentation, l**e comité de pilotage composé d'agents de la collectivité s'est réuni et a souhaité apporter quelques modifications au règlement en vigueur**, à savoir : « 10 jours flottants supplémentaires peuvent être télétravaillés sur les 36 semaines scolaires, portant ainsi un potentiel de 2 jours télétravaillables sur 10 semaines. Les 10 jours flottants peuvent être positionnés sur des mercredis. Sur ces 10 semaines, les 2 jours de télétravail potentiels ne seront pas posés de façon consécutive. ».

Cette modification du règlement du télétravail, validé par le Comité social territorial (CST) en date du 20 novembre 2023, est adopté en séance de conseil communautaire du 27 novembre 2023.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMUNICATION

COMMUNICATION DIGITALE

Plusieurs supports numériques sont utilisés pour communiquer en temps réel sur l'actualité et les événements organisés par l'intercommunalité.

Voici les statistiques de fréquentation enregistrées en 2023 sur les 3 principaux outils digitaux :

- 10 169 connexions sur le **site internet** de la Communauté de Communes,
- 16,5 K de visites sur la **page Facebook** et 755 abonnés,
- 1 381 abonnés (+ 3%) sur l'**application mobile IntraMuros**.

7 communes du Pays Grenadois utilisent désormais l'application IntraMuros : Artassenx, Bascons, Cazères sur l'Adour, Grenade sur l'Adour, Larrivière Saint-Savin, Le Vignau et Saint-Maurice sur Adour.

Elles n'étaient que 5 en 2022. À terme, l'objectif est que les 11 municipalités s'approprient cet outil.

Les communes de Bordères et Lamensans, Castandet, Larrivière Saint-Savin, Lussagnet et Maurrin utilisent l'application mobile : **PanneauPocket**.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA DIGUE DE PÉNICH-LABURTHE

Au-delà d'études stratégiques et d'actions de sensibilisation liées à la prévention des inondations, l'enjeu pour la Communauté de Communes est également de mener des travaux d'entretien et de consolidation sur certaines digues, dont elle est désormais gestionnaire.

C'est dans ce cadre que la digue de Pénich- Laburthe, située sur la commune de Larrivière-Saint-Savin, a fait l'objet de travaux de consolidation durant l'été, ceci afin d'assurer un niveau de protection pour une crue décennale de l'Adour.

L'ouvrage existant présentait de nombreux désordres (érosions, infiltrations, points bas en crête de digue,...) sur un linéaire de 660 mètres.

Les travaux ont avancé avec rythme néanmoins quelques aléas techniques et une météo capricieuse dès le début de l'automne n'ont pas permis d'achever les travaux sur l'année 2023.

Début novembre, il a été fait le constat que la teneur en eau des matériaux ne permettait plus une mise en œuvre et un compactage des remblais suffisant pour atteindre les obligations de compacité.

Mi-décembre, le chantier est arrêté et mis en sécurité. Il devrait pouvoir reprendre à l'été 2024.

ITINÉRAIRE NAUTIQUE DE L'ADOUR

Le Syndicat Adour Midouze (SAM) est porteur d'un projet d'itinéraire nautique sur l'Adour inscrit au fur et à mesure de son ouverture au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) des Landes.

Cet itinéraire de 65 kilomètres a pour objectif de favoriser la pratique du canoë-kayak, des structures pratiquantes sur le territoire ainsi que du grand public.

Le SAM aménage ainsi des points d'entrée et de sortie adaptés à la pratique et met en place une signalétique dédiée sur la voie d'eau ainsi qu'un panneau d'information à l'entrée de chaque parcours.

L'itinéraire est praticable entre Mugron et Cazères-sur-l'Adour. Le tronçon Cazères-sur-l'Adour / Aire-sur-l'Adour est en cours d'ouverture.

Une veille sur le changement de foncier pour déplacement du point de sortie Grenade-sur-l'Adour / Larrivière Saint-Savin a été lancée en 2023. Pose de panneau, dégagement de la voie d'eau et entretien des accès étaient également programmés.

SENTIER DE L'ADOUR

Porté par le SAM en étroite relation avec le Département des Landes, le Sentier de l'Adour est au fur et à mesure de son ouverture inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR).

Cette année 2023 fut consacrée à la finalisation du dernier tronçon de l'itinéraire à savoir l'**aménagement de la portion reliant Grenade-sur-l'Adour à Aire-sur-l'Adour**.

Des finitions resteront à réaliser en 2024 qui devrait être l'année de finalisation et d'inauguration du Sentier de l'Adour.

Descente en canoë sur l'Adour, le 10 août 2023, commentée par le responsable du service milieux aquatiques du SAM et une intervenante Natura 2000.

Vue aérienne de la digue de Pénich-Laburthe durant les travaux de consolidation. Le linéaire de l'ancienne digue sera effacé et aplani.

EFFACEMENT D'UN OUVRAGE À LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN

Dès lors que des ouvrages obsolètes et/ou sans usages entravent le libre écoulement des eaux, le Syndicat Adour Midouze (SAM) peut s'employer à leur mise en transparence pour rétablir la libre circulation des eaux, des poissons et des sédiments.

C'est ce qui a été fait sur le **cours d'eau du Téchénérat** à Larrivière Saint-Savin / Montgaillard. Les buses mal positionnées et sous-dimensionnées ont été transformées en passage à gué pour rétablir les écoulements tout en maintenant les usages.

RENATURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DU GIOULÉ

Action la plus ambitieuse de l'année sur le bassin de l'Adour, cette opération réalisée à Cazères-sur-l'Adour avait pour objectif de **restaurer une diversité d'écoulements sur cette masse d'eau altérée d'un point de vue hydromorphologique**.

Cela s'est traduit par la mise en oeuvre de banquettes végétales, minérales, par l'aménagement d'épis en fascines et la pose de blocs épars.

RESTAURATION DE BERGES

Ce type d'opération n'est pas intégré dans le Plan Pluriannuel de Gestion du SAM mais survient suite à des aléas climatiques.

Cette année, **plusieurs opérations de restauration de berges ont été réalisées au droit d'enjeux d'intérêt général (route, pont, station d'épuration…), notamment à Larrivière Saint-Savin**.

VISITE DE TERRAIN POUR LES ÉLUS ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 3 juillet, était organisée par les techniciens du Syndicat Adour Midouze, une **visite de sites pour mettre en lumière les différentes actions portées sur le Pays Grenadois** :

- renaturation du Gioulé à Cazères-sur-l'Adour,
- plantation de haies et aménagement du Sentier de l'Adour à Saint-Maurice-sur-Adour,
- recharges en granulats à Grenade-sur-l'Adour.

Les élus en visite de terrain sur le chantier de recharges en granulats à Grenade sur l'Adour.

Cette demi-journée fut propice aux échanges et aura permis, tant aux élus qu'aux services, de mieux comprendre et de s'approprier ces actions.

ACTION « ADOUR SANS DÉCHETS » AU COLLÈGE DE GRENADE-SUR-L'ADOUR

Pour la seconde année consécutive, la fédération départementale de pêche des Landes, le SICTOM du Marsan et le SAM se sont associés pour proposer le **programme d'animation « Adour Sans Déchets »** à tous les élèves de 5ème.

Les élèves de 5ème du collège Val d'Adour ramassent les déchets aux abords de l'Adour..

Au programme, 3 interventions pour les 107 collégiens :

- 27 février : ateliers ludiques sur le tri des déchets, la découverte des poissons et du bassin versant de l'Adour,
- 4 avril : ramassage de déchets (30 kilos collectés),
- 23 juin : initiation à la pêche et atelier sur la qualité de l'eau.

ENVIRONNEMENT

TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

La **borne de recharge pour véhicules électriques** implantée sur le parking des Magnolias à Grenade sur l'Adour a été **utilisée à 394 reprises en 2023** (464 fois en 2022). **Coût de fonctionnement annuel de cet équipement : 1 166,31 € H.T.**

Le Sydec a procédé à l'installation d'une seconde borne sur le territoire (38 place du Regenton à Bascons). Elle sera utilisable début 2024.

DÉCHETS DE VENAISON

En 2023, **7,7 tonnes de déchets de venaison ont été collectés** sur le site aménagé en 2019 par la Communauté de Communes afin de répondre aux besoins des ACCA du territoire.

14 passages du prestataire Atemax, spécialisé dans les services d'équarrissage, ont été nécessaires pour l'enlèvement de ces déchets. **Coût pour la collectivité : 2 841,25 € TTC**.

PLANIFICATION URBAINE

Les projets d'adaptations du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ont été développés en 2023.

MODIFICATIONS N°1 & N°2 DU PLUi

Chacune des procédures de modifications a fait l'objet d'une concertation dont le bilan a été arrêté par délibérations n°2023-003 et n°2023-004.

Par la suite, l'autorité environnementale (MRAe) a été saisie dans le cadre de l'**examen « au cas par cas »**. Par délibération n°2023-044 du 22 mai 2023, le conseil communautaire a pris acte de l'absence de nécessité d'une évaluation environnementale pour la modification n°2 et validé la **poursuite de la procédure**.

Par délibération n°2023-053 du 3 juillet 2023, le conseil communautaire a délibéré de façon équivalente pour la procédure de modification n°1 en suivant la **recommandation de la MRAe** qui a consisté à soustraire du projet les capacités de développement en « hébergements insolites » du parc du Château de Le Vignau.

Une enquête publique unique a été organisée du 16 au 30 octobre. Elle a recueilli une vingtaine d'observations analysées par le bureau des maires, réuni le 20 novembre 2023, qui a validé le mémoire en réponses.

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sans réserve ni recommandation le 24 novembre 2023. Le conseil communautaire a, en conséquence, approuvé les modifications n°1 et n°2 du PLUi par délibérations respectives n°2023-89 et 2023-90 du 18 décembre 2023.

DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ N°1 PLUi

Le **projet Terr'Arbouts** a fait l'objet d'une concertation matérialisée notamment par **trois réunions publiques** (9/01 à Le Vignau ; 12/01 à Castandet et 17/01 à Maurrin) qui ont mobilisé plus de **180 personnes**.

Les participants ont questionné les porteurs de projets sur plusieurs thématiques : qualité de l'eau, environnement, développement local, procédure administrative, installations techniques et pratiques agricoles.

Le conseil communautaire a arrêté le bilan de cette concertation par délibération n°2023-02 du 20 février 2023.

Le dossier constitutif de l'évaluation environnementale a été rédigé et notifié à la MRAe qui a rendu son avis le 13 juin. Cet avis a fait l'objet d'un mémoire en réponses qui sera intégré au dossier d'enquête publique. Cette dernière étape est programmée courant du 1er trimestre 2024.

CONSTRUCTION TERRITORIALE

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'OPAH a été **signée le 21 mars 2023** avec la Préfète des Landes (ANAH) et PROCIVIS (tiers financeur pour les ménages en difficultés) pour un **démarrage effectif à compter du 1er juillet 2023**.

Un marché relatif à la désignation d'un opérateur chargé du **suivi animation** de la procédure a été engagée. Le 30 juin 2023, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer ce marché à **SOLIHA Landes**.

La campagne de communication a été déployée dès septembre 2023 : dépliants tractés dans les boîtes aux lettres du territoire, affiches en mairies, conférence de presse, réunion publique le 25 octobre 2023, etc...

47 contacts ont été traités au cours du 1er semestre :

- 39 propriétaires occupants (18 visites, 9 dossiers déposés et 4 non recevables),
- 8 propriétaires bailleurs (8 visites, 2 dossiers déposés et 2 en cours de finalisation avant dépôt).

Considérant la dynamique de démarrage du programme, les primes ou subventions de la Communauté de Communes n'ont pas encore été versées pour 2023.

Lancement de la campagne de communication relative à l'OPAH en septembre 2023.

POLITIQUE DU LOGEMENT

Par délibération n°2022-095, le conseil communautaire du 12 décembre 2022 a prorogé la mise en œuvre d'un **Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique** (SARE) en renouvelant, pour un an, le portage de **plateforme de rénovation énergétique RENOLANDES animé par SOLIHA**.

Le Pays Grenadois a réalisé :

- près de 150 % des objectifs A1 soit 77 contacts préalables à l'orientation des demandes dans les dispositifs pertinents,
- plus de 150 % des objectifs A2 fixés soit 54 entretiens approfondis sur les projets individuels de rénovation énergétique,
- 0 % des objectifs A4 (visites à domicile) considérant que ces visites ont été comptabilisées dans le cadre de l'OPAH.

Le bilan de ce service à la population démontre un besoin des ménages pour un conseil de qualité à la rénovation énergétique sur le plan technique et administratif. L'échange avec l'Espace France Services est initié afin de proposer un accompagnement au plus près des usagers.

À l'occasion du dernier conseil communautaire de l'année, **la convention d'adhésion et de participation à la plateforme de rénovation énergétique avec SOLIHA a été reconduite pour 2023** (délibération n°2022-095).

Signature de la convention « Petites Villes de Demain » valant ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) le 21 mars 2023.

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

La convention Petites Villes de Demain / Opération de Revitalisation Territoriale a été signée le 21 mars 2023 avec la Prefecture des Landes et le Président du Conseil Départemental des Landes (projet de convention validé par délibération n°2022-093 du conseil communautaire).

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols fonctionne pour l'ensemble du territoire. Une mutualisation de service a été mise en place il y a 7 ans avec la ville de Saint-Sever.

L'activité du service est relativement stable par rapport à l'année 2022 avec 997 dossiers traités :

- 593 pour le Pays Grenadois (59,5 %)
- 404 pour la ville de Saint-Sever (41,5 %).

En parallèle, une mission d'**appui technique auprès des élus** pour l'instruction des différents dossiers est proposée aux communes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'activité 2023 a été plutôt limitée en termes d'activation d'outils économiques de la Communauté de Communes du Pays Grenadois : **pas de subventions d'aides à l'immobilier d'entreprises allouées, ni de ventes de terrains en zones d'activités communautaires**.

La modification du PLUi a permis à certaines entreprises isolées de pouvoir se développer via la mise en œuvre exceptionnelle de « secteur de taille et de capacité limitée ».

Enfin, il a été organisé une **deuxième édition des rencontres économiques du Pays Grenadois** qui a mobilisé une vingtaine de chefs d'entreprises locaux. Cet évènement qui favorise l'interconnaissance entre décideurs locaux a permis de mettre en exergue des enjeux communs sur la thématique des besoins en logements et de l'attractivité des métiers industriels ou artisanaux auprès de la jeunesse.

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Animé et géré par le PETR Adour Chalosse Tursan, le **programme de financement public européen LEADER** a mis en place ses instances de décisions locales et ses procédures de validation.

Dans ce cadre la Communauté de Communes a désigné, par délibération n°2023-033 du 3 avril 2023, les représentants du « Groupe d'Action Locale » pour piloter ce programme et arbitrer l'octroi des subventions aux porteurs de projets.

GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire constituent une des compétences supplémentaires dont la Communauté de Communes du Pays Grenadois est dotée.

Cette compétence est exercée via une **convention de mise à disposition d'un technicien signée avec Mont-de-Marsan Agglomération** dont le renouvellement a été acté jusqu'au 31 décembre 2026.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'activité voirie sur l'année 2023 a permis la **réfection de 45 240 m² de chaussée** et le curage de 33 kilomètres de fossés.

À noter également, 65 m² de peinture routière renouvelés et 49 demandes de permission de voirie déposées pour la réalisation de travaux particuliers et concessionnaires sur le domaine public.

Reprofilage de voie sur le chemin de Pédemule à Saint-Maurice sur Adour.

EAU ET ASSAINISSEMENT

ORIGINE DE L'EAU POTABLE

L'eau est essentiellement d'origine souterraine avec :

- une ressource propre : un forage dans la nappe de l'Helvétien,
- des achats d'eau aux services voisins : syndicat des eaux du Marseillon et du Tursan (nappe de l'Eocène) et SYDEC (nappe de l'Helvétien).

BILAN DES VOLUMES POUR L'ANNÉE 2023

- Volume total mis en distribution : 1 780 940 m³
  - produit en ressources propres : 632 776 m³
  - acheté aux autres services : 1 148 193 m³
- Volume facturé aux abonnés domestiques : 530 756 m³
- Volume facturé aux abonnés non-domestiques : 300 195 m³
- Volume vendu aux autres services : 495 755 m³

PERFORMANCE DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2023

- Rendement du réseau d'eau potable : 76 %. Le seuil réglementaire minimum imposé pour le territoire est de 76 %.
- Taux moyen de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif : 56,7 %.

PRIX DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Le prix moyen est fixé sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³.
- La consommation moyenne des abonnés domestiques est de 131 m³/an.
- Le nombre d'abonnés est de 4 032 en eau potable et 1 879 en assainissement collectif.
- Prix moyen de l'eau :
  - eau potable : 1,95 € TTC/m³
  - assainissement : 2,57 € TTC/m³
  Soit un prix total de : 4,52 € TTC/m³.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable est pour une consommation moyenne de 120 m³ : 252,23 € TTC.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable et assainissement collectif est, pour une consommation moyenne de 120 m³ : 588,28 € TTC.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Des contrôles sont réalisés sur l'ensemble des communes du territoire par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les analyses pratiquées en 2023 révèlent que 100 % des résultats sont conformes en microbiologie et physico-chimie.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

- Fin des travaux d'extension des réseaux d'assainissement sur la commune de Bascons,
- Poursuite des travaux d'extension des réseaux d'assainissement sur la commune de St-Maurice sur Adour,
- Fin des travaux de création des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration sur les communes de Maurrin et Castandet,
- Création des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration sur les communes d'Artassenx, Le Vignau et Lussagnet (subventions : 39,02 % par l'Agence de l'eau et le Département),
- Poursuite du renouvellement des compteurs d'eau potable et de la mise en place de la télérelève,
- Poursuite du schéma directeur eau potable et plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux (subventionné à hauteur de 76,67 % par l'Agence de l'eau et le Département).

FIN DE CONTRAT AVEC LA SAUR

Le contrat de délégation de service pubic avec la SAUR pour la gestion de l'assainissement collectif sur la commune de Larrivière Saint-Savin a pris fin le 31 décembre 2022. Reprise de la gestion en régie.

DÉGRÈVEMENTS

175 abonnés ont demandé un dégrèvement suite à une fuite d'eau. 46 demandes ont été rejetées car elles ne remplissaient pas les conditions légales. Les 129 autres demandes ont été acceptées pour un total de 26 284 m³ dégrévés.

Réparation d'une fuite d'eau sur le domaine publique, rue des Capucins à Grenade sur l'Adour.

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

L'Espace Emploi accueille les demandeurs d'emploi du territoire sur rendez-vous et leur propose une aide de proximité à raison de deux demi-journées par semaine.

30 personnes ont bénéficié d'un accompagnement durant l'année. Des **rendez-vous personnalisés** principalement axés sur :

- la recherche d'offres d'emploi à pourvoir (75 %),
- la rédaction de CV et lettres de motivation (12,5 %),
- une reconversion professionnelle (6,25 %),
- le positionnement sur des offres d'emploi proposées par des employeurs locaux ayant pris contact avec l'Espace Emploi (6,25 %).

Les personnes reçues résident majoritairement sur le territoire ou sur des communes limitrophes au Pays Grenadois.

8 employeurs ont sollicité l'Espace Emploi durant l'année pour la recherche de personnel permanent ou saisonnier notamment dans les domaines de l'agriculture et des espaces verts, de l'entretien, des services à la personne ou encore du bâtiment. À noter que les profils de postes recherchés par les demandeurs d'emploi et ceux recherchés par les employeurs sont relativement en adéquation.

L'Espace Emploi est également en lien avec plusieurs organismes de formation tels que le GRETA, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le CFA de Pessac, Ducos Formation, la Région Nouvelle Aquitaine ou l'IF2I.

MISSION LOCALE DES LANDES (MILO)

La MILO exerce une mission de service public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

En 2023, la MILO a poursuivi son action auprès des jeunes du Pays Grenadois à travers des permanences locales organisées tout au long de l'année, en étroite collaboration avec la référente Info Jeunes.

Plus de 60 jeunes ont été accompagnés sur le territoire dont 26 reçus pour la première fois.

Plus de **255 entretiens individuels ou collectifs** ont été réalisés pour offrir à chaque jeune un soutien personnalisé.

De nombreux accompagnements renforcés et adaptés aux besoins des jeunes ont été menés :

- près de 10 jeunes ont intégré le PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie),
- plus de 5 jeunes en grande précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude ont bénéficié du CEJ (contrat d'engagement jeune assorti d'une aide financière),
- d'autres ont été suivis dans le cadre du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi qui définit la nature et les caractéristiques de l'emploi recherché par le jeune).

Près de **35 contrats de travail ont été signés** sur l'année auxquels il faut ajouter 2 entrées en formation, 10 immersions en entreprise, des signatures de contrats en alternance, la signature de 2 contrats aidés par des entreprises locales.

Près de 18 400 € d'allocations ont été attribuées aux jeunes du territoire.

INCLUSION NUMÉRIQUE

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

163 personnes ont fréquenté l'AMI sur l'année pour un total de 474 visites.

Le **dispositif d'itinérance** établi avec les communes de Bascons, Castandet, Le Vignau et Cazères sur l'Adour s'est poursuivi avec peu de succès. Sur les 24 sessions organisées, 5 ont été annulées faute de participants et 10 n'ont reçu qu'une seule personne.

Les **formations collectives** ont elles aussi eu du mal à mobiliser la population : 3 participants à chaque session de 10 séances chacune (d'avril à juin et de septembre à octobre).

Le 7 février, l'Accueil de Loisirs est venu à l'AMI avec 36 enfants dans le cadre d'un programme de découverte de l'environnement informatique.

L'AMI, membre du **Réseau Landais d'Inclusion Numérique**, fait par ailleurs partie des espaces publics numériques ayant pour mission de rendre le numérique accessible à chaque individu et de pouvoir répondre, de façon juridiquement sécurisée, aux demandes formulées par les administrés pour les démarches administratives en ligne.

Deux agents sont ainsi accrédités d'une habilitation **Aidants Connect** délivrée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) pour **réaliser toutes démarches administratives en ligne à la place des usagers en faisant la demande**.

En 2023, 48 personnes (35 en 2022) **ont été reçues dans le cadre de ce dispositif** pour des demandes principalement liées aux impôts, au renouvellement de permis de conduire, à la mise en place de dossier retraite, à la mobilité ou au logement.

La baisse significative d'activité en matière d'initiation à l'informatique et la hausse des demandes d'accompagnement aux démarches administratives à conduit à une réorganisation du service. L'AMI a ainsi fermé ses portes le 15 décembre pour laisser place à un Espace France Services. Un projet soutenu par la Préfecture des Landes.

DISPOSITIF « MON ORDI PIN40 »

Deux ordinateurs ont été distribués en 2023 via l'**opération « Mon Ordi Pin40 ».** Pour rappel, ce dispositif chapeauté par l'ALPI, permet (sur prescription par une assistante sociale ou le CIAS, par exemple) de délivrer des PC reconditionnés à des personnes n'ayant pas les moyens d'acquérir de matériel informatique.

DISPOSITIF « LANDES MAIL »

Dans le cadre de l'**opération Landes Mail** permettant de disposer d'une adresse mail et d'un espace de stockage pour les pièces administratives, 6 adresses ont été créées en 2023.

PARTENARIAT AVEC L'ASEPT

Dans le cadre de la convention signée entre la Communauté de Communes et l'ASEPT, organisme délégué par les caisses de retraites afin d'agir pour le « bien vieillir » auprès des plus de 55 ans, 4 sessions de formation ont été proposées sur l'année :

- formation tablette niveau 2 à Bordères-et-Lamensans (5 participants)
- formation tablette niveaux 1 et 2 à Bascons (6 participants),
- formation tablette niveau 1 à Le Vignau (7 participants).

ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique compte **11 professeurs** avec un remplacement pour l'enseignement de la musique traditionnelle (chant + cours collectifs) et un recrutement pour assurer les cours de formation musicale, éveil, accordéon et musique actuelle.

128 élèves se sont inscrits à la rentrée de septembre 2023 (108 en septembre 2022, 89 en septembre 2021). Parmi eux, 108 sont domiciliés sur le territoire. On dénombre 53 écoliers, 33 collégiens, 7 lycéens et 35 adultes.

La répartition des élèves par classe s'établit ainsi : 12 en musique trad, 15 en clarinette, 14 en flûte, 12 en percussion, 14 en guitare, 22 en piano, 12 en saxophone, 3 en trombone, 10 en trompette, 12 en éveil musical, 2 en accordéon.

ÉVÈNEMENTS 2023

Le **24 mars 2023** était organisée la **pose de la première pierre de la future école** intercommunale de musique.

Le Vignau accueillait une soirée bal trad' le **25 mars 2023** durant laquelle les élèves de l'école de musique ont restitué leur travail dans le cadre du **projet "A tot vedent"**.

Des **scènes ouvertes** ont également été organisées **les 3, 5 et 6 avril à l'école de musique**.

La classe de guitare s'est produite en public sur la terrasse de la Communauté de Communes le 27 juin 2023.

Le **concours de dessin** a été une nouvelle fois proposé aux élèves afin de les impliquer dans la réalisation de leur livret de l'élève. Le dessin ayant remporté le plus de suffrages a été utilisé pour illustrer la couverture de ce document.

Enfin, 3 temps forts se sont succédés **du 27 au 30 juin** dans le cadre des **« Vibrations Musicales »** avec un concert de la classe de guitare proposé sur la terrasse de la Communauté de Communes, les auditions de piano au restaurant grenadois "Aux Trois Petits Cochons" et, pour terminer, le concert de fin d'année à Maurrin.

Les premiers jours de septembre, les professeurs ont silloné les **écoles du territoire** afin de présenter aux écoliers les instruments qu'ils enseignent.

Ils ont proposé, à cette même période, une journée **portes ouvertes** et participé au forum des associations du Pays Grenadois.

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE (PGT)

Le Projet Global de Territoire, signé par le président de la CCPG, les maires du territoire, la CAF, les services de l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental, couvre la période 2021/2025.

Il permet, entre autres :

- de traiter les thématiques de la parentalité et de l'accès aux droits sur le territoire,
- l'élargissement des taux d'encadrement appliqués en accueil périscolaires pour les communes et les sivu/rpi gestionnaires,
- le versement à la collectivité d'aides au fonctionnement pour les structures enfance-jeunesse,
- la prise en charge d'une partie des salaires du chargé de coopération PGT et des responsables du Relais Petite Enfance et du service Info Jeunes.

Dans le cadre du suivi du PGT, **un Comité Technique s'est réuni en fin d'année**, permettant de dresser un bilan satisfaisant de l'action 2021 -2023 et de poser les grandes lignes de l'action 2023-2025.

Un travail a été effectué auprès des **secrétaires de mairies** afin de leur permettre de mieux informer la population des services à disposition sur le territoire (2 réunions annuelles).

L'**ouverture d'un Espace France Services** a par ailleurs permis d'améliorer l'accès aux droits de la population.

L'année 2023 a également permis de renouveler la **labellisation de la structure info jeunes** (label qualité attribué par le Centre Régional Information Jeunesse).

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans le cadre du Projet Global de Territoire, la collectivité a fait le choix de développer le soutien à la parentalité. Cet engagement s'est traduit par la création d'un **Comité Territorial Parentalité (CTP)** le 12 octobre 2021, dont la vocation principale est de rassembler les forces présentes sur le territoire (associations, partenaires institutionnels, professionnels) pour renforcer le soutien apporté aux familles du Pays Grenadois.

4 réunions ont été organisées en 2023.

Un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**, destiné à favoriser la réussite éducative, a été mis en place par la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans et a apporté entière satisfaction aux familles concernées. Il sera reconduit en 2024. Une mise en œuvre dans d'autres communes/écoles du territoire ainsi qu'au collège serait à envisager. Une réunion pour impulser un éventuel CLAS à Grenade sur l'Adour a été organisée : la mairie décidera de la faisabilité de ce projet.

Une **journée « sport en famille »** a été proposée en juillet 2023 et sera reconduite en 2024.

La **fête de la nature et des Saligues**, organisée au mois de septembre à destination des familles du territoire, a été intégrée dans la liste des actions « parentalité » portées par la collectivité et, de ce fait, soutenue par des financements REAAP.

Une **journée de sensibilisation aux premiers secours** a également été proposée aux associations sportives du territoire.

PROJET DE CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Une consultation a été lancée en 2023 et le projet d'EAJE a été validé en conseil communautaire. Il conviendra de travailler en 2024 à la réalisation de l'esquisse du bâtiment et au projet de fonctionnement.

Un groupe de travail « EAJE » est installé depuis le premier trimestre 2023.

ACTIONS EN FAVEUR DU PUBLIC SCOLAIRE

La Communauté de Communes a accueilli cette année la compagnie « Allégorie ». Cette **résidence artistique** a permis aux deux écoles de Grenade sur l'Adour d'assister à un spectacle professionnel de qualité et de bénéficier d'interventions théâtre au sein de leurs classes. Le spectacle a également été joué à l'Accueil de Loisirs communautaire « Terre d'Aventures » ainsi qu'à la médiathèque de Grenade sur l'Adour.

Un **projet transversal autour de la coupe du monde de rugby** a été organisé conjointement par l'Office de Tourisme et le service enfance-jeunesse.

Cette action menée en lien avec l'USG Rugby, le Stade Montois et le Petit Musée de l'Histoire Landaise a permis à 302 enfants du territoire (5 écoles, 14 classes) de découvrir le rugby (séances menées par les éducateurs de l'USG Rugby, visites guidées de la chapelle du rugby à Larrivière St-Savin, « Coupe du Monde » des écoles, etc...).

Une Coupe du Monde de Rugby des écoles du Pays Grenadois était organisée le 6 octobre 2023.

CONCOURS DE SAPIN

Le concours de sapins fabriqués à partir de matériaux recyclés initié en 2019 a été reconduit.

Cette opération est ouverte aux associations locales, aux familles du territoire ainsi qu'aux structures d'accueil et écoles du Pays Grenadois**.**

Ce concours s'est finalisé par une exposition des sapins à la médiathèque de Grenade-sur-l'Adour.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En lien avec la CAF, le Relais Petite Enfance officie en tant que **guichet unique pour la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de garde d'enfants** sur le territoire.

FRÉQUENTATION DU RPE

Au 1er janvier 2023, le territoire comptait **47 assistantes maternelles agréées** permettant l'accueil des tout-petits (6 de plus qu'en 2022).

Le Pays Grenadois compte **2 MAM** (Maisons d'Assistants Maternels) en activité : 8 assistants maternels agréés y travaillent.

22 familles ont été reçues pour un accompagnement dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur (démarches à réaliser, contrat de travail, etc...).

29 mises en relation entre parents et professionnels ont été réalisées sur l'année dont 9 demandes spécifiques (en horaires atypiques, en urgence, en situation de handicap ou en périscolaire).

Le RPE participe aux côtés de la CAF à une démarche de **lutte contre la sous activité subie par les assistants maternels et le manque d'attractivité du métier**. 5 assistants maternels du Pays Grenadois ont signalé être en sous-activité en 2023.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

6 réunions collectives ont été organisées sur l'année, notamment sur la thématique des besoins de l'enfant ou encore de l'éveil et du développement du jeune enfant.

En parallèle, **88 entretiens individuels** ont été menés pour des questions relatives aux conditions d'accès et d'exercice du métier, au droit du travail, aux formations continues, etc...

5 assistants maternels ont été accompagnés pour effectuer des démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenefant.fr.

ATELIERS D'ÉVEIL

133 séances ont été proposées en 2023 à raison de 9 heures hebdomadaires (jeux, musique, lecture, motricité, peinture, cuisine, jardinage, etc...). Ces ateliers sont destinés aux assistants maternels et aux enfants dont ils ont la garde.

ÉVÈNEMENTS PONCTUELS

- la **Semaine de la petite enfance** (bougeothèque, spectacle interactif, soirée contes, initiation cirque, ateliers scientifiques, concours de pâte à modeler, etc...) du 17 au 25 mars,
- des **cycles de conférences** (Junier, Jean Epstein),
- des **activités en passerelle avec diverses structures du territoire** comme le service animation seniors du CIAS, la Maison des Jeunes (baby-sitting, forum des métiers), l'EHPAD de Coujon, etc...
- un **concours de sapin de Noël** en matériaux recyclés.

Le RPE et le service animation seniors du CIAS ont fait partager à leurs publics respectifs quelques moments d'échange, comme ici, lors d'un atelier d'impression sur tissus.

Le RPE organise pour Noël un spectacle-goûter auquel sont conviés assistants maternels, enfants et parents.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

FRÉQUENTATION

11 401 journées enfants ont été comptabilisées en 2023, soit une hausse de 1 128 journées enfants par rapport à 2022. On distingue ainsi 453 journées enfants supplémentaires les mercredis, 491 de plus l'été et 184 de plus durant les petites vacances.

L'encadrement est adapté au nombre d'enfants. Par ailleurs, les enfants porteurs de handicap, selon le besoin, sont accompagnés par un animateur dédié.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la structure s'articule autour de 14 grandes thématiques (lecture, environnement, intergénérationnel, culture, citoyenneté, sport, musique, etc...) abordées à travers l'organisation d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux différentes tranches d'âge des enfants.

Cette année, les enfants ont pu découvrir :

- l'art et la lecture : réalisation d'aquarelles, visite de la médiathèque départementale, création d'une boîte à livres...
- le journalisme à travers la création d'un journal et la réalisation d'un documentaire retraçant une journée type à l'Accueil de Loisirs.
- différents sports grâce à des initiations animées par des clubs sportifs locaux (judo, football, escrime, rugby, twirling bâton).
- l'acceptation de la différence via des parcours sport adapté, des jeux autour des 5 sens, etc...

Le **projet solidaire annuel** mené par l'ALSH sous forme de spectacle (au profit de la lutte contre la mucoviscidose et d'un échange avec l'orphelinat de Douala au Cameroun) a été proposé le 28 juillet au centre socioculturel de Grenade sur l'Adour.

Le 29 mars 2023, inauguration de la boîte à livres réalisée par les enfants et animateurs de l'Accueil de Loisirs "Terre d'Aventures".

ESPACE JEUNES (EJ)

L'objectif premier de l'Espace Jeunes est d'offrir un espace de vie dans lequel les adolescents puissent valoriser leur temps libre, partager entre copains, profiter des initiatives programmées, exprimer leurs idées et rencontrer de nouvelles personnes. Il offre un temps privilégié de la découverte des autres et de la vie sociale, et permet l'exercice de la citoyenneté au travers de divers projets .

FRÉQUENTATION

Cette année, **86 jeunes** (95 en 2022) ont fréquenté au moins une fois l'Espace Jeunes ou ont participé à un séjour organisé au cours de l'été. Parmi eux, **33 nouveaux inscrits**.

Durant l'été, les **enfants rentrant en 6ème** en septembre ont eu la possibilité de fréquenter l'Espace Jeunes ; ceci afin de leur permettre de faire connaissance avec de jeunes collégiens et ainsi faciliter leur adaptation au collège. **4 jeunes** ont profité de ce dispositif.

Entre les fréquentations des mercredis et celles des vacances scolaires, **1 435 journées-enfants soit 9 045 heures** ont été enregistrées *(9 776 en 2022)*.

36 sorties thématiques ont été proposées par l'Espace Jeunes en 2023 parmi lesquelles une journée canoë-kayak sur l'Adour, le 20 juillet.

SÉJOURS

Trois séjours ont été organisés durant l'année dont deux à destination des ados, l'un à Mimizan en juillet (4 jours, 11 participants), l'autre à Balizac au mois d'août (3 jours, 16 participants).

Les Olympiades Handi'âge organisées dans le cadre de la Semaine Bleue.

ANIMATIONS ET PROJETS

La structure a participé à **3 rencontres inter Espaces Jeunes** dont l'une à l'initiative du Pays Grenadois.

En plus des activités sur site, **36 sorties thématiques** (sportives, culturelles ou ludiques) ont été programmées tout au long de l'année.

Le 5 juillet, une **journée de prévention intitulée « Summer Prév' »** à été proposée aux ados. Organisée à Arjuzanx par Les Francas des Landes, elle a permis d'aborder les thèmes des addictions, du cyber harcèlement, de l'homophobie, de la sécurité routière, ...).

Trois sorties « découverte du patrimoine local » ont été programmées durant l'année : visite de Bascons (chasse au trésor), géocaching avec l'application Terra Aventura à Cazères sur l'Adour, visite de la Chapelle du Rugby et de la salle d'expo de Larrivière Saint-Savin dans le cadre de la coupe du Monde de Rugby.

Des **rencontres intergénérationnelles** ont eu lieu avec le club du 3ème âge Amitiés d'Automne (jeux d'antan, loto) mais également avec le service animation seniors du CIAS et l'habitat inclusif de Le Vignau (Olympiades Handi'âge) dans le cadre de la Semaine Bleue.

INFORMATION JEUNESSE (IJ)

55 personnes ont été **reçues sur la structure IJ** pour recueillir de l'information : 44,2% de lycéens, 16,3% de collégiens et 11,6% d'étudiants.

55,8% des jeunes reçus sur la structure, sont issus du Pays Grenadois. 39,5% étaient des premiers contacts.

Les motivations de la fréquentation de la structure Info Jeunes sont pour 79,2% des questions et des échanges, 17% pour des services (traitement de texte, CV, etc...).

La 11ème édition du Forum des jobs d'été a rassemblé plus d'un milliers de jeunes souhaitant postuler sur des offres et passer un primo entretien.

PROMENEURS DU NET

La structure, **labellisée « Promeneurs du Net » depuis septembre 2020**, permet à l'animatrice d'assurer une action éducative sur internet. Dans ce cadre, plusieurs interventions ont été organisées en 2023 notamment sur le cyber harcèlement.

Le **27 octobre** était programmée une **soirée autour du numérique** : « Le numérique, parlons-en en famille », animée par Paco Jouve de l'association Numed, à laquelle **7 adultes et 10 jeunes** ont participé.

188 personnes suivent la page Facebook Promeneurs du Net (Céline Jeunesse Pays Grenadois), 172 le compte Instagram.

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

En partenariat avec la structure IJ de Mont-de-Marsan, cet évènement s'est tenu le 18 mars 2023 au Hall de Nahuques à Mont de Marsan.

Une quarantaine de partenaires étaient présents pour accueillir le millier de jeunes ayant fait le déplacement.

264 questionnaires de satisfaction ont été recueillis. Ceux-ci révèlent que plus de 50% des jeunes venus au forum ont 18 ans ou moins. Parmi eux, seuls 47 résident sur une des communes du Pays Grenadois.

CONVENTION AVEC LE COLLÈGE

La convention permettant la mise en place de **permanences « Information Jeunesse » et « Promeneurs du Net » sur la pause méridienne a été reconduite**.

Un **projet web radio** porté par les Francas et le Département des Landes est également proposé aux ados dans le cadre du dispositif « Collégiens Citoyens ». 8 jeunes se réunissaient une fois par semaine à la pause méridienne pour y participer.

Des ateliers animés en partenariat avec l'infirmière du collège ont été proposé aux classes de 6ème autour de la **thématique du harcèlement** avec le jeu « Ki e L'Bouro ».

Les jeunes baby-sitters ayant suivi les journées d'information baby-sitting proposées par le service Info Jeunes ont pu mettre en pratique leurs connaissances lors des séances de répit parental organisées par la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans.

SERVICE BABY-SITTING

Durant les vacances d'hiver, **4 journées d'information sur le job de baby-sitter** ont été proposées. Gratuites, ces matinées proposaient divers ateliers pratiques sur le développement de l'enfant, les premiers secours, les temps d'animation, le contrat de travail, etc...

4 jeunes âgés de 14 à 16 ans ont participé à ces ateliers animés par différents partenaires tels que les structures petite enfance et enfance du Pays Grenadois, la PMI ou Infos Droits.

En parallèle, **le service Info Jeunes s'est associé à la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans qui développe des actions de répit parental** s'appuyant sur le dispositif REAAP, dans le cadre du soutien à la parentalité.

Le principe : les parents profitent d'un temps de répit avec un prestataire (massage, sonothérapie, etc...) pendant que leurs enfants sont pris en charge par de jeunes baby-sitters ayant suivi les journées d'information.

Trois matinées de ce type ont été proposées sur l'année 2023.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

Les jeunes élus du premier CCJ étant arrivés à la fin de leur mandat, une campagne de communication a été organisée auprès des collégiens afin de trouver de nouveaux candidats.

Ainsi, au cours du premier trimestre 2023/2024, plusieurs interventions ont été programmées pour rencontrer toutes les classes du collège Val d'Adour.

En décembre 2023, 19 jeunes se sont portés candidats.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

La Communauté de Communes, de par ses compétences enfance-jeunesse soutient les associations sportives qui gèrent une école de sport et favorisent la pratique et la promotion de l'activité sportive par les jeunes.

Durant la saison 2022/2023, **13 associations** ont pu en bénéficier pour un **montant global de 14 018,11 €**.

Les 13 écoles de sport soutenues sont :

- Adour Volley Grenade (1 266,35 €),
- Étoile Sportive Vignalaise (360 €),
- Association Sportive Maurrinoise (1 037,57 €),
- association La Grange (1 277,57 €),
- Bordères Tonic Form (1 097,57 €),
- L'Accalmie (120 €),
- Larrivière Cazères Basket (2 222,57 €),
- Tennis Club Les Blés d'Or (1 296,34 €),
- Tennis Intercommunal du Marsan (677,57 €),
- Union Saint-Maurice Grenade Football (570 €),
- Union Sportive des Judokas Grenadois (1 187,57 €),
- Union Sportive Grenadoise Rugby (1 425 €),
- Twirling Club Grenadois (480 €).

Une subvention exceptionelle de 1 000 € a été accordée à l'Union Sportive Grenadoise Rugby pour le projet « Le Pays Grenadois vibre rugby » organisé dans le cadre de la Coupe du Monde 2023.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU PAYS GRENADOIS

Une réunion d'échanges thématiques est organisée le 2ème lundi de chaque mois.

Elle réunit les professionnels de santé et du médico-social (infirmier scolaire, infirmière EHPAD, directrice du CIAS).

Ces rencontres ont pour vocation :

- de mieux comprendre et connaître les pratiques et les compétences de chaque acteur,
- d'harmoniser les connaissances sur certaines thématiques par des réflexions transversales,
- de mener des réflexions sur des thèmes de santé publique.

HABITAT INCLUSIF LE VIGNAU - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES

Une mise à disposition de personnel avait été expérimentée sur l'année 2022 pour l'**animation du projet de vie sociale et partagée au sein de l'Habitat Inclusif de Le Vignau**.

Ce partenariat ayant vocation à rationaliser les moyens et à favoriser l'exercice des missions en mettant des moyens humains à disposition du CCAS de Le Vignau a été reconduit pour la période 2023-2029.

Le prix Cnav a été décerné au CIAS dans le cadre de la Semaine Bleue 2023.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

L'activité des différents services d'aide et d'accompagnement à domicile est en légère baisse.

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR (groupe iso-ressources) 3, 4 et 6, et donc semi-dépendantes.

21 aides à domicile formées interviennent sur toutes les communes du territoire auprès de **166 usagers** *(16 de moins qu'en 2022)*, dont près de 73 % de femmes. La tranche d'âge 80/90 ans est majoritaire.

22 208 heures d'intervention ont été enregistrées sur l'année 2022 *(-578 heures par rapport à 2022)*.

PORTAGE DE REPAS

Le service portage de repas a permis à **60 personnes** (*4 bénéficiaires de moins qu'en 2022*) dans l'impossibilité momentanée de pouvoir cuisiner, de bénéficier de menus équilibrés.

9 941 repas ont été distribués en 2023 *(180 repas de moins qu'en 2022)*.

Le véhicule de portage de repas a été changé en cours d'année.

PETIT JARDINAGE

Le service de petit jardinage est, quant à lui, intervenu auprès de **83 usagers** (*idem en 2022*) et a effectué 980 heures *(17 heures de moins qu'en 2022)*.

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à 58,3 % par le CIAS, gère **218 appareils** *(10 de moins qu'en 2022)* qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale.

Le service animation seniors propose chaque année une quarantaine de rendez-vous ludiques et culturels comme ici lors du passage du Tour de France à Grenade sur l'Adour.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. **749 repas** *(417 de moins qu'en 2022)* ont été subventionnés pour un montant total de **5 243 €**.

SERVICE XL AUTONOMIE

Le CIAS a développé sa politique sociale visant à favoriser la prévention de la dépendance des publics fragiles en leur apportant un projet innovant conjuguant nouvelles technologies, bienveillance et accompagnement.

En 2023, **2 personnes** ont ainsi bénéficié du dispositif XL autonomie : mise à disposition d'une tablette numérique, d'une téléassistance, de l'éclairage nocturne ou encore de visites de lien social et de jeux cognitifs.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Rompre l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social, tels sont les objectifs qui ont prévalu à la création de ce service.

Par l'organisation de visites à domicile, de sorties, de rencontres, d'ateliers, d'actions de prévention ou de manifestations telle la Semaine Bleue en octobre, il concourt à tisser des liens entre les personnes, entre les générations et participe ainsi à maintenir les seniors le plus longtemps à domicile tout en conservant des attaches sur l'extérieur.

VISITES À DOMICILE

25 personnes, âgées en moyenne de 79 ans, ont pu bénéficier d'une visite à domicile pour 109 visites au total (discussions, jeux de société, inclusion numérique, promenade, présentation du service animation seniors, journal des seniors, etc...).

ACTIVITÉS ET SORTIES

30 seniors ont régulièrement participé aux différentes activités organisées sur l'année dont 7 résidents de l'EHPAD de Coujon et 3 de l'habitat inclusif de Le Vignau. Moyenne d'âge (hors EHPAD) : 78 ans.

42 sorties et activités intergénérationnelles ont été programmées en 2023.

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la **Semaine Bleue,** des « ***Olympiades Handi'âge : voir, entendre et se mouvoir comme une personne âgée*** » ont été organisées. Une expérience destinée à aider les plus jeunes à mieux comprendre les effets du vieillissement et à les amener à plus de patience et de bienveillance.

Pour cette action, le CIAS a reçu le prix CNAV du concours de la Semaine Bleue d'un montant de 3 500 €.

1 FLEUR, 1 SOURIRE

Le 1er octobre, dans le cadre de la journée internationale pour les personnes âgées, le service animation seniors a organisé une **opération intitulée « 1 fleur, 1 sourire »** ayant pour objectif de faire prendre conscience aux gens du phénomène d'isolement social rencontré par nos aînés.

Les personnes de passage au marché de Maurrin se sont ainsi vu offrir une fleur à offrir à leur tour à une personne âgée de leur entourage. **30 fleurs ont été distribuées**.

PRÉVENTION

7 actions de prévention ont été programmées en 2023 :

- réunion nutrition (18 participants),
- ateliers nutrition - 9 séances avec l'ASEPT (9 participants),
- atelier hydratation (6 participants),
- escape game sur le sommeil (7 participants),
- atelier budget (11 participants)
- atelier secourisme seniors (15 participants),
- atelier cuisine (7 participants).

41 personnes différentes ont participé à ces actions de prévention (34 femmes et 7 hommes).

PRÉVENTION CANICULE

Cette année, le service a enclenché une seule fois la **cellule d'appels de prévention canicule.** 97 personnes ont été contactées.

PARTENARIAT AVEC L'EHPAD

Le **café des aidants** permet aux aidants familiaux se sentant démunis face aux troubles liés au vieillissement de l'un de leurs parents ou proches, de se rencontrer, de s'exprimer librement et sans jugement, de témoigner de son mal-être et/ou des difficultés rencontrées au quotidien.

9 personnes (5 EHPAD, 4 CIAS) ont participé aux 3 cafés des aidants, animé par Audrey Chopinet, psychologue clinicienne spécialisée dans les problématiques liées au grand âge.

Des **ateliers sophrologie** sont également organisés, tous les 15 jours, tout au long de l'année. **7 personnes** y participent (4 de l'EHPAD et 3 du CIAS).

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Une enveloppe de 12 845,65 € a été versée sur l'année 2023 pour les projets suivants :

- association Lous Toustem Hardits : spectacle du 5 février 2023 (550 €),
- association Terre et Pierre : Vignatures 2023 (2 000 €) et Machin Festival 2023 (2 000 €),
- association La Grange : solde de subvention pour le festival du conte 2022 (488,62 €), fête de la nature mai 2023 (2 000 €), stage de guitare (600 €),
- association Trompes de Chasse : concert 2023 (2 000 €),
- comité du souvenir Français : exposition (2 000 €),
- animation culture et loisirs du lac de la Gioule : fête du lac de la Gioule 2023 (1 590,50 €),
- association Les amis de Chalampé : bal gascon du 9 septembre 2023 (452,95 €),
- APE du RPI Cazères Le Vignau Lussagnet : cinéma en plein air du 27 mai 2023 (483,08 €).

Le Machin Festival, journée culturelle organisée au château de Le Vignau le 1er juillet 2023, a été soutenu par une subvention de la Communauté de Communes.

Sangria Gratuite était en tête d'affiche de la 5ème édition du festival Les arts en DeSrouteS.

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

5 axes culturels ont été travaillés en 2023.

RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE ALLEGORIE

Cette résidence artistique s'inscrit dans le partenariat baptisé « Artistes en commune(s) » noué avec le Théâtre de Gascogne. Elle s'est déroulée du 30 mars au 6 avril, en trois temps :

- **ateliers proposés à plusieurs écoles du territoire** : Bascons, Bordères-et-Lamensans, Castandet, Saint-Maurice sur Adour, Larrivière Saint-Savin et Grenade sur l'Adour (216 élèves scolarisés de la maternelle jusqu'au CE2),
- **ateliers proposés à** 50 enfants de **l'Accueil de Loisirs et spectacle** auquel ont assisté 37 enfants âgés de 3 à 6 ans et 57 enfants âgés de 6 à 10 ans,
- **spectacle proposé aux Relais Petite Enfance** (34 enfants),
- **spectacle tout public** organisé à la salle des fêtes de Castandet, le 31 mars 2023, à 20h30 (70 spectateurs).

FESTIVAL LES ARTS EN DESROUTES

La 5ème édition de ce festival culturel itinérant s'est tenue du 27 septembre au 8 octobre 2023. Le souhait de la collectivité, à travers cette manifestation, est de promouvoir la culture en milieu rural en allant à la rencontre des populations qui font vivre ce territoire.

Dans cette optique, le festival s'est déployé sur huit villages, dans des lieux d'accueil emblématiques tels que médiathèques, marchés et arènes.

12 spectacles ont été proposés avec, parmi eux, le groupe Sangria Gratuite (rock festif) en tête d'affiche.

Afin d'attirer toutes les générations, des représentations aux genres très variés étaient programmées : cirque, cabaret, contes, théâtre, chant soul/jazz, musique trad', clownerie, concert aquatique, musique italienne, jonglerie et équilibrisme d'objets.

669 personnes ont participé aux temps forts de ce festival soit une **progression de 42% par rapport à 2022.**

ITINÉRAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Cette manifestation départementale proposant ateliers et spectacles dans le réseau des médiathèques du Pays Grenadois est portée par la Communauté de Communes.

Les 4 médiathécaires du territoire sont en charge de la programmation qui avait pour thème cette année, la mythologie.

La manifestation s'est déroulée le **dimanche 15 octobre**.

La médiathèque de Bascons proposait ainsi un spectacle de lectures théâtralisées (dès 5 ans) ; celle de Cazères-sur-l'Adour un quiz et des activités ludiques (dès 8 ans) ; celle de Grenade-sur-l'Adour, une séance de jeu « Murder Party sur le Mont Olympe » ; et la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans accueillait une lecture illustrée en direct sur grand écran.

DESTINATION THÉÂTRE DE GASCOGNE

Cette action initiée en 2020 s'inscrit dans le partenariat avec le Théâtre de Gascogne. Elle **donne aux habitants du Pays Grenadois la possibilité d'assister, à tarif préférentiel (18€ la place), à 7 spectacles** de la programmation culturelle proposée par le Théâtre de Gascogne**.**

27 places ont été vendues par l'Office de Tourisme sur la saison 2022/2023.

EXPOSITIONS

Tout au long de l'année, **10 expositions d'artistes locaux ou associations locales** ont été proposées au sein de l'Office de Tourisme.

L'exposition de janvier est réservée à des artistes issus de territoires voisins.

Ces expositions ont attiré **528 visiteurs**.

CHANTONS SOUS LES PINS

Afin de renforcer la visibilité du Pays Grenadois dans l'offre culturelle du département, **un partenariat avec l'association Chantons sous les pins a été renoué**.

Ce partenariat se concrétisera par une soirée musicale proposée courant avril 2024 sur la commune de Castandet.

ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le programme « nature », financé par le groupe CMGO comprend 3 volets :

- la **découverte des sites naturels**,
- la **découverte du petit patrimoine**,
- des **démarches de développement durable**.

Sur les **37 animations programmées** en 2023 (26 en 2022), 5 ont dû être annulées en raison d'intempéries ou d'indisponibilité de l'intervenant. Ces animations ont été déployées **sur 9 communes du territoire**.

433 personnes ont pu participer aux actions maintenues contre 301 en 2022 pour 22 animations réalisées.

Plusieurs axes ont été développés sur cette programmation 2023 :

- développement des visites d'entreprises (CMGO, Teréga, Soléal-Bonduelle),
- mise en place d'animations payantes afin de valoriser la programmation et la qualité des intervenants,
- intégration d'événements nationaux tels que la journée mondiale des zones humides, les journées nationales des forêts, la nuit des étoiles ou la semaine du goût.

L'animation phare de l'année, la **Fête des Saligues**, habituellement organisée mi-mai à Cazères-sur-l'Adour, a dû être reportée au 23 septembre en raison de mauvaises conditions météorologiques.

L'évènement a tout de même réuni 379 personnes (242 enfants et 137 adultes) autour d'activités familiales et ludiques à vocation environnementale. 481 personnes avait participé à cette journée en 2022.

La Fête des Saligues, initialement programmée le 13 mai, a été reportée au 23 septembre 2023.

OFFICE DE TOURISME (OT)

FRÉQUENTATION

L'ensemble de la saison 2023 est satisfaisant avec une fréquentation en augmentation par rapport à 2022 :

- **une avant-saison mitigée** : la fréquentation des vacances d'avril et des ponts de mai n'est pas revenue, pénalisant l'ensemble de la saison,
- **une saison estivale record** : mois d'août le plus fréquenté depuis 2018 (1 400 personnes ont franchi les portes de l'Office de Tourisme entre juillet et septembre),
- **une arrière-saison satisfaisante**, bien que les vacances d'octobre attirent moins que sur les années précédentes.

ANIMATIONS TOURISTIQUES

Dans le cadre des **animations estivales 2023**, **12 évènements gratuits** ont été programmés. **132 personnes** y ont participé.

En plus de ces animations, **2 descentes de l'Adour en canoë** ont été proposées le 13 juillet et le 10 août, en partenariat avec l'association La Grange et les techniciens du Syndicat Adour Midouze. **21 personnes** ont participé à ces sorties.

PROMOTION DES ASSOCIATIONS

La **12ème édition du Forum des Associations du Pays Grenadois** s'est déroulée le samedi 9 septembre 2023, de 9h à 13h, à Larrivière Saint-Savin.

Organisée en intérieur comme en extérieur, la manifestation proposait initiations et démonstrations en plus de la présence de stands d'information.

Parmi les **26 associations représentées**, toutes ont trouvé ce format très agréable et la fréquentation satisfaisante.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE (JEP)

Cet événement national a toujours lieu le 3ème week-end de septembre, avec une thématique pour chaque édition.

Dans le cadre de l'édition 2023, consacrée au patrimoine vivant et au patrimoine du sport, l'Office de Tourisme proposait, en partenariat avec l'association des Amis de Notre-Dame-du-Rugby, **deux visites commentées de la chapelle du Rugby à Larrivière Saint-Savin et de sa salle d'exposition**.

Ces visites ont attiré **15 participants** sur les deux rendez-vous. Ce site étant en accès libre toute l'année, n'a pas suscité grand intérêt auprès du public.

En 2024, l'Office de Tourisme ne prévoit pas d'organiser d'animations dans les cadre des JEP mais se positionnera en tant que relais d'information et de réservation auprès des associations qui s'en saisiront.

LABYRINTHE DE MAÏS

Afin de **développer son offre touristique sur le territoire**, la Communauté de Communes s'est associée au groupe **Soléal Bonduelle de Bordères-et-Lamensans** pour créer une nouvelle activité à la fois ludique et pédagogique : un labyrinthe de maïs géant.

Réalisé par 4 agronomes sur une parcelle de 6 hectares, le parcours est jalonné de **contenus pédagogiques abordant les thèmes de la biodiversité, de l'agriculture régénératrice ou encore de la pollinisation**.

Le **site est en accès libre**, les visiteurs sont ainsi autonomes pour participer à cette activité. Il est donc impossible d'avoir une visibilité sur la fréquentation.

Durant l'été 2023, **trois sessions encadrées par un animateur** ont été organisées. Les retours des participants sont plutôt mitigés : activité intéressante mais discours très technique non-adapté aux enfants.

Un dispositif de visite plus abordable et plus ludique sera étudié en 2024 afin d'adapter le côté pédagogique du labyrinthe au public familial.

Un dédale de 1 500 mètres a été créé dans un champ de maïs afin d'offrir aux touristes, comme aux locaux, une activité de loisirs familiale et ludique s'effectuant en autonomie.

Escape Game : à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby, une intrigue autour du ballon ovale, baptisée "Panique dans les vestiaires", a vu le jour en 2023.

ESCAPE GAME

Depuis 2021, l'Office de Tourisme propose une activité ludique et dans l'air du temps au public : l'**escape game**.

En 2023, cette animation a été organisée **durant les vacances d'avril, d'été et d'automne**, à raison de deux séances par jour du lundi au vendredi (14h/15h30).

Malgré la création de **nouvelles intrigues** (Opération Famille Pleinles-poches, Prêt pour le Tour de France et Panique dans les vestiaires), **la fréquentation est en baisse avec 159 joueurs** sur l'année (274 en 2022).

TERRA AVENTURA

Terra Aventura est un dispositif régional de **parcours de visite thématique, de type chasse aux trésors en géocaching, destiné aux familles**.

Ce dispositif déployé par le Comité Régional de Nouvelle-Aquitaine emmène les joueurs à la découverte du patrimoine local et de l'histoire d'un territoire.

Le parcours, inauguré le 1er juillet 2022 à Cazères-sur-l'Adour, connaît une fréquentation toujours croissante avec **4 360 joueurs** en 2023 (4 053 personnes l'avaient testé sur l'année 2022).

La commune de Cazères-sur-l'Adour vérifie régulièrement l'état de ce parcours et en assure l'entretien.

LOCATION DE VÉLOS

Un service de location de vélos a été mis en place en 2022 : **2 vélos pour enfants et 3 vélos pour adultes sont proposés à la location à la journée ou à la demi-journée**, de juin à septembre, durant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme (du lundi au samedi matin).

Deux entreprises locales ont participé au financement de ce projet : **Soléal Bonduelle** et **Teréga** .

Après une année blanche, 2023 enregistre trois locations (2 journées adulte, 6 ½ journées adulte et ½ journée enfant). Les vélos sont également utilisés par les services de la Communauté de Communes pour des déplacements professionnels de proximité.

Il est prévu en 2024 de développer ce service (acquisition de vélos électriques, ouverture de la location sur plusieurs jours, accentuation de la communication).

BILLETTERIE

L'Office de Tourisme propose, depuis cette année, un **service de billetterie à destination des associations du Pays Grenadois** porteuses de projets d'activités de loisirs, d'animations ou d'événements payants.

Cette nouvelle offre consiste à **gérer le service de billetterie (prise d'inscriptions / vente des billets)** pour le compte de l'association organisatrice.

Aucune convention de billetterie n'a été mise en place sur 2023.

ESPACE BOUTIQUE ET DÉPÔT-VENTE

L'Office de Tourisme, qui exerce pour le compte de la Communauté de Communes, ses compétences tourisme et culture, entend réorienter son positionnement stratégique et **réaffirmer une ambition touristique en lien avec le développement économique local**.

Dans cette optique, un espace boutique à destination des visiteurs et habitants du territoire a vu le jour durant l'été 2023. Celui-ci propose des souvenirs estampillés Pays Grenadois ainsi que des produits artisanaux locaux en dépôt-vente.

Cette action vise à **favoriser la promotion du territoire et la mise en valeur de sites ou savoir-faire locaux**. Elle confortera, par ailleurs, la reconnaissance de l'Office de Tourisme qui pourra ainsi mieux fédérer et animer son réseau d'acteurs locaux.

LANDES INTÉRIEURES

2024 sera l'année du renouvellement de l'appel à projet régional :

- fin de l'appel à projet NOTT (nouvelle organisation touristique des territoires),
- candidature sur l'appel à projet ACTT (accompagnement aux changements touristiques des territoires) : ouverture du dispositif à l'échelle du territoire du PETR Adour Chalosse Tursan Marsan, définition d'un plan d'action sur les 3 ans d'appel à projet.

ANNEXES

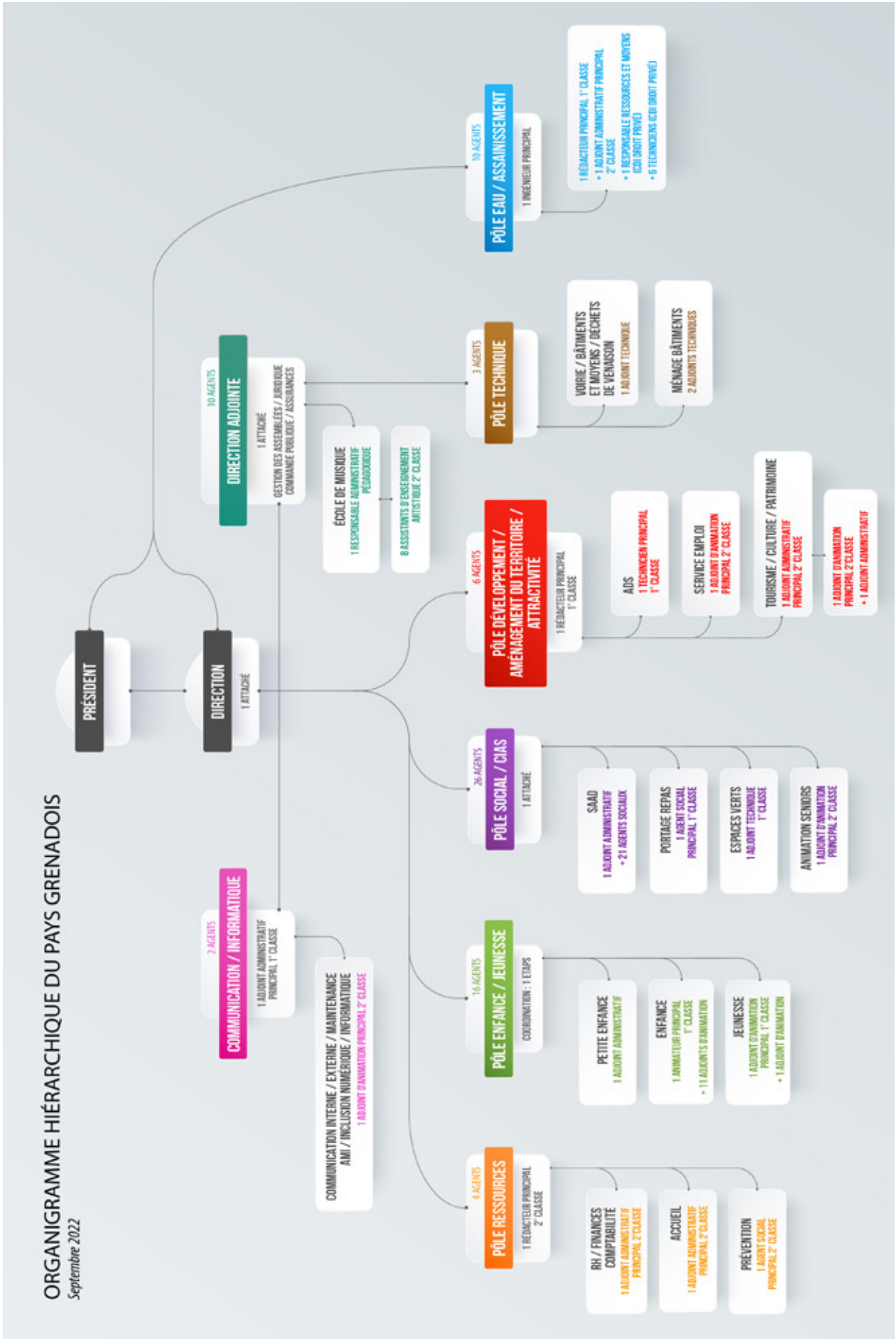
ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE DU PAYS GRENADOIS
Septembre 2022
PRÉSIDENT
DIRECTION
1 ATTACHÉ
DIRECTION ADJOINTE
10 AGENTS
1 ATTACHÉ
GESTION DES ASSEMBLÉES / JURIDIQUE
COMMANDE PUBLIQUE / ASSURANCES
ÉCOLE DE MUSIQUE
1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF PÉDAGOGIQUE
8 ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 2E CLASSE
COMMUNICATION / INFORMATIQUE
2 AGENTS
1 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1E CLASSE
COMMUNICATION INTERNE / EXTERNE / MAINTENANCE AMI / INCLUSION NUMERIQUE / INFORMATIQUE
1 ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE
PÔLE RESSOURCES
4 AGENTS
1 RÉDACTEUR PRINCIPAL 2E CLASSE
RH / FINANCES COMPTABILITE
1 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE
ACCUEIL
1 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE
PRÉVENTION
1 AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2E CLASSE
PÔLE ENFANCE / JEUNESSE
16 AGENTS
COORDINATION : 1 ETP/S
PETITE ENFANCE
1 ADJOINT ADMINISTRATIF
ENFANCE
1 ANIMATEUR PRINCIPAL 1E CLASSE
+ 11 ADJOINTS D'ANIMATION
JEUNESSE
1 ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1E CLASSE
+ 1 ADJOINT D'ANIMATION
PÔLE SOCIAL / CIAS
26 AGENTS
1 ATTACHÉ
SAAD
1 ADJOINT ADMINISTRATIF
+ 21 AGENTS SOCIAUX
PORTAGE REPAS
1 AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1E CLASSE
ESPACES VERTS
1 ADJOINT TECHNIQUE 1E CLASSE
ANIMATION SENIORS
1 ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE
PÔLE DÉVELOPPEMENT / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ATTRACTIVITÉ
6 AGENTS
1 RÉDACTEUR PRINCIPAL 1E CLASSE
ADS
1 TECHNICIEN PRINCIPAL 1E CLASSE
SERVICE EMPLOI
1 ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE
TOURISME / CULTURE / PATRIMOINE
1 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE
1 ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE
+ 1 ADJOINT ADMINISTRATIF
PÔLE TECHNIQUE
3 AGENTS
VOIRIE / BÂTIMENTS ET MOYENS / DÉCHETS DE VENAISON
1 ADJOINT TECHNIQUE
MÉNAGE BÂTIMENTS
2 ADJOINTS TECHNIQUES
PÔLE EAU / ASSAINISSEMENT
10 AGENTS
1 INGÉNIEUR PRINCIPAL
1 RÉDACTEUR PRINCIPAL 1E CLASSE
+ 1 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE
+ 1 RESPONSABLE RESSOURCES ET MOYENS (CDI DROIT PRIVÉ)
+ 6 TECHNICIENS (CDI DROIT PRIVÉ)

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 935 852,92	G	5 651 532,01
	Section d'investissement	B	2 235 599,10	H	989 836,33
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 897 014,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 397 072,30 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	7 171 452,02	= G + H + I + J	12 935 455,36
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	571 500,00	L	326 326,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	571 500,00	= K + L	326 326,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	4 935 852,92	= G + I + K	10 548 546,73
	Section d'investissement	= B + D + F	2 807 099,10	= H + J + L	2 713 234,63
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	7 742 952,02	= G + H + I + J + K + L	13 261 781,36

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 041 319,80	G	1 015 467,03
	Section d'investissement	B	1 375,00	H	13 291,26
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	53 691,65 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	56 450,77 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 042 694,80	= G + H + I + J	1 138 900,71
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	10 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	10 000,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 041 319,80	= G + I + K	1 069 158,68
	Section d'investissement	= B + D + F	11 375,00	= H + J + L	69 742,03
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 052 694,80	= G + H + I + J + K + L	1 138 900,71

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

ZA GUILLAUMET - C.A. 2023 ZA GUILLAUMET - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 456 740,40	G	1 289 527,66
	Section d'investissement	B	1 230 667,66	H	1 455 840,12
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	838 450,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	554 809,40 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	3 242 217,46	= G + H + I + J	3 583 818,32
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 456 740,40	= G + I + K	2 127 978,20
	Section d'investissement	= B + D + F	1 785 477,06	= H + J + L	1 455 840,12
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 242 217,46	= G + H + I + J + K + L	3 583 818,32

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	202 488,00	G	204 561,00
	Section d'investissement	B	204 561,00	H	202 461,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	166 969,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 461,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	409 510,00	= G + H + I + J	573 991,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	202 488,00	= G + I + K	371 530,82
	Section d'investissement	= B + D + F	207 022,00	= H + J + L	202 461,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	409 510,00	= G + H + I + J + K + L	573 991,82

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - C.A. 2023 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE	II A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 0,00	G 928,75	G-A 928,75
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 0,00	Q= G+H+I+J 928,75	=Q-P 928,75

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 0,00	= G+I+K 928,75	928,75
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 0,00	= G+H+I+J+K+L 928,75	928,75

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	87 349,34	G	98 217,80
	Section d'investissement	B	6 060,00	H	2 127,61
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	15 381,29 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 921,26 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	93 409,34	= G + H + I + J	117 647,96
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	87 349,34	= G + I + K	113 599,09
	Section d'investissement	= B + D + F	6 060,00	= H + J + L	4 048,87
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	93 409,34	= G + H + I + J + K + L	117 647,96

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

REGIE EAU - REGIE EAU - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE	II A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 496 451,14	G 1 756 989,08	G-A 260 537,94
	Section d'investissement	B 421 364,09	H 392 350,35	H-B -29 013,74
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 208 791,22 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 9 101,13 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 926 916,36	Q= G+H+I+J 2 358 130,65	=Q-P 431 214,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 73 625,10	L 27 750,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 73 625,10	= K+L 27 750,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 496 451,14	= G+I+K 1 965 780,30	469 329,16
	Section d'investissement	= B+D+F 504 090,32	= H+J+L 420 100,35	-83 989,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 000 541,46	= G+H+I+J+K+L 2 385 880,65	385 339,19

REGIE ASSAINISSEMENT - REGIE ASSAINISSEMENT - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 498 774,50	G 720 616,97	G-A 221 842,47
	Section d'investissement	B 1 740 973,04	H 770 775,18	H-B -970 197,86
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 226 686,57 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 340 457,96 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 239 747,54	Q= G+H+I+J 3 058 536,68	=Q-P 818 789,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 803 290,79	L 960 535,22
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 803 290,79	= K+L 960 535,22

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 498 774,50	= G+I+K 947 303,54	448 529,04
	Section d'investissement	= B+D+F 2 544 263,83	= H+J+L 3 071 768,36	527 504,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 043 038,33	= G+H+I+J+K+L 4 019 071,90	976 033,57

WWW.CC-PAYSGRENADOIS.FR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS
14, place des Tilleuls
40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42
Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr